

# Perharidy. Le collège primé par l'Académie

27 avril 2016



Bien entraînées, les collégiennes avaient rôdé leur prestation devant leurs camarades avec Lhomé, avant de se produire sur la scène de La Carène.

Le collège de Perharidy a participé au concours 2015-2016 « Non au harcèlement ». Ce prix permet aux élèves, de 8 à 18 ans, de prendre collectivement la parole pour s'exprimer sur le sujet dans la création d'une affiche ou d'une vidéo « support de communication » pour le projet qu'ils souhaitent mener dans leur établissement. Les collégiens-patients de Perharidy ont connu, pour beaucoup d'entre eux, une scolarité chaotique. Victimes de harcèlement, certains ont développé une phobie scolaire qui les a conduits à une déscolarisation.

## Un vidéo-clip

Accompagnés par l'équipe enseignante et l'artiste slameur Lhomé, ils ont écrit « Le droit au bonheur » et réalisé un vidéo-clip, support choisi pour participer au concours. Les collégiens se sont saisis de ce moyen d'expression pour mettre des mots sur leurs maux et les transformer en création artistique. L'équipe pédagogique a choisi de soumettre un extrait vidéo de la prestation de quatre élèves sur la scène de La Carène, à Brest, en juin 2015. C'est ce projet collectif qui vient de remporter le prix Coup de coeur académique au concours. Une cérémonie officielle de remise du prix aura lieu le 11 mai, à Rennes, en présence de du recteur d'Académie et de M. Monot, de la MAE (Mutuelle assurance de l'éducation), partenaire du prix.